

# LA TOURNÉE DE FRANCE TUTELLE

Les rencontres interprofessionnelles  
autour de la vulnérabilité

**FR** FRANCE  
TUTELLE  
AUX CÔTÉS DES AIDANTS  
QUI PROTÈGENT

LYON  
28 NOV 2024

## ÉTAPE #2

Avec comme invitée d'honneur  
le Pr Nathalie PETERKA

30  
EXPERTS

6  
ATELIERS  
PÉDAGOGIQUES

2  
CONFÉRENCES

## PROGRAMME

Une journée de Formation validante (7h)  
organisée par France TUTELLE

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**INSCRIPTION** en ligne

**CLIQUEZ ICI**

ou sur :

[www.francetutelle.org](http://www.francetutelle.org)

# LE MATIN

8h30 - 9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE 9h00 - 10h00

## ZONE GRISE ET DÉTECTION DES FORMES DE VULNÉRABILITÉ



La vulnérabilité est multiple et tout le monde peut être concerné, quel que soit son âge. Cependant, l'essor des maladies neurodégénératives impacte particulièrement les personnes vieillissantes et questionne parfois sur leurs capacités à décider pour eux-mêmes. On parle alors de « zone grise ». Comment détecter cette « zone grise » et comment la considérer ? Au-delà d'un questionnement éthique, c'est la responsabilité des professionnels qui est au cœur de cette réflexion.

> Identifier la vulnérabilité et en reconnaître les signes.

> Conseiller et orienter les personnes pour une prise en charge adaptée aux difficultés rencontrées.

> Connaître et anticiper sa propre responsabilité dans la mise en œuvre du conseil apporté.

10h00 - 11h00

ATELIER N°1 :

11h00 - 12h00

L'IMMOBILIER ET LA VENTE D'UN ACTIF DÉTENU PAR UNE PERSONNE VULNÉRABLE/COMMENT GÉRER, SÉCURISER LA TRANSACTION ?

12h00 - 13h00

L'immobilier au travers de la vente d'un actif détenu par une personne vulnérable.

- > Analyser les prérequis pour la réalisation de la transaction.
- > Identifier les situations de conflits d'intérêts.
- > Traiter l'étude d'un cas d'école par les experts et les participants.

10h00 - 11h00

ATELIER N°2 :

11h00 - 12h00

LA PROTECTION DU CHEF D'ENTREPRISE

12h00 - 13h00

Anticiper la vulnérabilité pour protéger l'entreprise

- > L'assurance homme-clé.
- > La prévoyance.
- > L'aménagement des statuts et le mandat de protection future.

10h00 - 11h00

ATELIER N°3 :

11h00 - 12h00

LES RELATIONS BANCAIRES DANS L'ENVIRONNEMENT DES RÉGIMES DE PROTECTION

12h00 - 13h00

Harmoniser les relations bancaires dans le cas des personnes vulnérables reste un des enjeux des aidants protecteurs familiaux et professionnels.

- > Identifier les sentiments qui s'expriment dans la relation banque/client vulnérable.
- > Traiter les problématiques récurrentes (devenir des procurations, le secret bancaire, conservation des jugements, respect et autonomie de la personne vulnérable, les fichiers spécifiques FICOPA, FICOVIE et AGIRA, l'argent de vie).
- > Harmoniser les pratiques bancaires et assurantielles.

13h00 - 14h00 DÉJEUNER

14h00 - 15h00

## ATELIER N°4 : SPEED DATING

15h00 - 16h00

### QUELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS À PRIVILÉGIER DANS LA GESTION PATRIMONIALE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE

16h00 - 17h00

Les acteurs et fabricants des solutions d'investissements.

- > Zoom sur les solutions spécifiques pour les personnes en situation de handicap.
- > L'immobilier au sein d'un contrat d'assurance-vie ou de capitalisation.
- > Les atouts des SCPI de rendement et critères de sélection.

14h00 - 15h00

## ATELIER N°5 :

15h00 - 16h00

### ANTICIPER LA VULNÉRABILITÉ : VERS UN DÉPLOIEMENT MASSIF DU MANDAT DE PROTECTION FUTURE

16h00 - 17h00

Conseil et formalisation du mandat de protection future, dispositif de référence pour anticiper, avec ses clients, les conséquences juridiques, patrimoniales et personnelles de la vulnérabilité.

- > Constats et freins autour du mandat de protection future.
- > La conception et la formation du mandat de protection future.
- > Qui sont les acteurs du mandat de protection future et quelle place pour les professionnels ?
- > Étude par l'exemple de situations particulières.

14h00 - 15h00

## ATELIER N°6 :

15h00 - 16h00

### DEVOIR DE CONSEILS ET RESPONSABILITÉ DES PROFESSIONNELS EN LIEN AVEC LES PERSONNES VULNÉRABLES

16h00 - 17h00

Les meilleures pratiques pour un conseil avisé ou adapté auprès des personnes en situation de vulnérabilité.

- > Déterminer les contours et les limites de la responsabilité des professionnels dans la relation du conseil ou d'affaires.
- > Traiter les situations jurisprudentielles autour de la gestion des biens de la personne vulnérable.
- > Étudier le cas d'une situation impactant la protection de la personne.

17h00 - 17h30 PAUSE

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

17h30 - 18h30

L'INTERPROFESSIONNALITÉ AU SERVICE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE ET DE SA FAMILLE



Comment favoriser l'interprofessionnalité dans le cadre de la protection des personnes vulnérables ? Quelles alliances et quelles coopérations imaginer ? Sous quelles formes ? A travers une restitution des ateliers, il s'agira d'échanger sur les enjeux, les pratiques et les perspectives en lien avec l'interprofessionnalité dans le contexte de l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches aidants.

18h30 - 19h30 COCKTAIL

# DÉROULÉ DE LA FORMATION

## MATIN

8h30	ACCUEIL
9h00	<b>PLÉNIÈRE D'OUVERTURE</b>
10h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
11h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
12h00	ATELIERS N°1, 2 ET 3
13h00	<b>DÉJEUNER</b>

## APRÈS-MIDI

14h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
15h00	ATELIERS N°4, 5 ET 6
16h15	ATELIERS N°4, 5 ET 6
17h30	<b>CONFÉRENCE DE CLÔTURE</b>
18h30	<b>COCKTAIL</b>

## RENSEIGNEMENTS :

**FR** FRANCE TUTELLE  
AUX CÔTÉS DES AIDANTS QUI PROTÈGENT

France TUTELLE  
14 rue Delambre  
75014 Paris  
Tél. 07 60 06 91 86  
formation@francetutelle.org  
www.francetutelle.org

## MERCI À NOS PARTENAIRES :



## TARIF POUR LA JOURNÉE

(Déjeuner et cocktail compris - Journée de 7h)

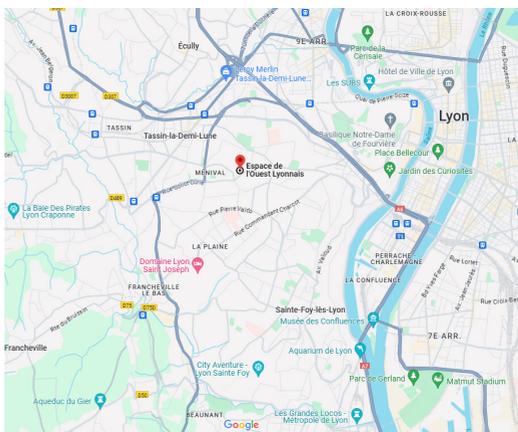
Notaires, CGP,  
experts-comptables,  
agents immobiliers,  
avocats, banquiers,  
assureurs, MJPM, ...

**300€<sup>TTC</sup>/personne**

Autres : Nous contacter

Possibilité de prendre en charge cette journée de formation par votre OPCO (Opérateur de compétences)

## OÙ ? ESPACE DE L'OUEST LYONNAIS 6, RUE NICOLAS SICARD - 69005 LYON



### Parkings

Parking LPA&CO  
à 10 minutes à pied



### Autoroute A4

Sortie 36  
(Limonest)



### Bus 45

Arrêt « Point du jour »  
(à 10 min à pied).

**Bus C21**  
Arrêt « Ménival Centre »  
ou « Nicolas Sicard »  
(4 min à pied).



### Aéroport Lyon-Saint Exupéry

À environ 30 km



### Gare de Lyon-Vaise

À environ 3 km

### Gare de Lyon Part-Dieu

À environ 30km



**INSCRIPTION** en ligne

**CLIQUEZ ICI**

ou sur :

[www.francetutelle.org](http://www.francetutelle.org)